

410 *Journal Historique sur les*

Il étoit né le 13. Avril de la presente année. Cette mort a causé une légitime affliction, non seulement à toute la Cour Imperiale, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à la conservation des Maisons Souveraines de l'Europe: Il semble que cette douleur est en quelque sorte tempérée par la grosseffe de l'Imperatrice, dans l'esperance qu'elle accouchera d'un nouveau Prince.

X. La Capitulation de Temitwar s'est exécutée de bonne foi de part & d'autre. Comme elle differe de quelques circonstances, à ce que les premieres nouvelles en avoient débité, telles qu'on l'a raporté dans l'Article d'Allemagne; on joindra ici l'essentiel de cette convention, qui fut signée le 13. Octobre, par Mr. le Prince Eugene de Savoye, de la part de l'Empereur; & de la part des Turcs par Mehemet Aga Azebani, & par Chadzi Mehemet, contenant dix Articles, dont voici la substance.

*Capitulation de Temitwar.*

1. Que la Garnison & tout ce qui lui appartient, aura la liberté de sortir de la Place, sans qu'il lui soit fait ni tort, ni violence, par quelque Nation que ce soit. *Accordé à l'exception des deserteurs.*

2. Que la Garnison, tant à pied qu'à cheval, sortira avec armes & bagages, Drapeaux déployez & tambour battant, suivie des Habitans qui voudront sortir avec leurs effets & familles, pour être le tout, sous bonne escorte, conduits à Belgrade, par le plus court chemin, en huit jours de marche. *Accordé: mais on devra laisser des Otages jusqu'au retour du Convoi.*